Fiches descriptives des épreuves orales CENTRALE-SUPELEC

**Langue vivante (MP, PC, PSI, TSI)**

*Préparation : 20 minutes, échange avec l’examinateur : 20 minutes*

Cette épreuve, identique pour la langue obligatoire et la langue facultative, vise à évaluer la capacité du candidat à comprendre le sens précis d’un texte, à en restituer le contenu oralement et à participer à une conversation avec aisance et spontanéité.

Le candidat choisira le texte qu’il souhaite étudier parmi quelques textes d’actualité, d’environ une page, proposés par l’examinateur. Après environ 20 minutes de préparation il consacrera au maximum 10 minutes à en faire un compte-rendu oral, suivi d’un commentaire personnel, le tout en langue étrangère. Le reste de l’épreuve se déroulera sous forme de conversation, toujours en langue étrangère, avec l’examinateur. Cette conversation, partant du texte étudié, pourra aborder tout thème d’actualité ou culturel en rapport avec la zone d’in uence de la langue choisie.

**Présentation de l’épreuve**

Les modalités de l’épreuve, identiques en langue obligatoire et facultative, sont désormais bien connues et maitrisées : dans les vingt minutes qui leur sont imparties, les candidats doivent choisir entre deux articles de la presse anglophone récente, préparer un compte rendu structuré et un commentaire de l’article en question, qu’ils présentent ensuite à l’examinateur pendant dix minutes. Ils échangent ensuite avec l’examinateur pendant dix minutes. Les extraits choisis ne nécessitent pas de connaissances spécialisées, comportent entre 500 et 600 mots et datent de moins d’un an. Les candidats préparent et passent dans la même salle : il est conseillé de se munir de bouchons d’oreilles, a n de ne pas être gêné par la prestation du candidat précédent. Les candidats peuvent écrire sur le document pendant leur préparation.

La note attribuée prend en compte, à parts égales, la recevabilité de leur anglais, la qualité de la prise de parole en continu et la capacité à échanger de manière pertinente.

**Analyse globale des résultats**

Les notes vont de 2 à 20 et re ètent l’hétérogénéité des prestations. Toutefois, on constate que l’immense majorité des candidats connait les attendus de l’épreuve. Rares sont les exposés indigents et un nombre non négligeable de candidats, pas tous anglophones, se voient attribuer la note maximale. Quelques candidats, notamment en langue facultative, semblent toutefois moins préparés à cette épreuve et proposent des prestations beaucoup trop courtes.

**Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats**

Le jury conseille aux candidats de ré échir à l’article qu’ils choisissent. Trop souvent, ils optent pour un thème classique. Ce n’est peut-être pas toujours très judicieux. Le commentaire de ces articles est parfois périlleux : les candidats se cantonnent à un discours des plus convenus ou dérivent vers la récitation d’un discours pré-mâché. Sortir des sentiers battus peut s’avérer payant.

Le jury souhaiterait également attirer l’attention des candidats sur la prise de notes lors de la préparation : pour de nombreux candidats, l’excès de notes constitue un véritable obstacle à la communication.

**La gestion du temps de parole**

La prise de parole en continu doit durer entre 8 et 10 minutes. Les candidats respectent, dans leur ensemble, le temps de parole attendu. Certains le dépassent et il faut le leur signaler et parfois les interrompre car il est nécessaire de ménager un temps suffisant pour l’entretien.

L’idéal est de proposer un compte rendu de 3 à 4 minutes et un commentaire de 6 à 7 minutes, le reste de l’épreuve étant dévolu à l’échange.

Les prises de parole trop brèves sont sanctionnées dans l’évaluation.

De nombreuses introductions sont trop abruptes et se contentent de lire le para-texte sans en faire usage (*This text is an article written by*... *It was published in*... *The title is*... *The author of the article is*...) : il convient de contextualiser l’article, d’en indiquer brièvement la source et la date et de mettre en valeur l’idée principale ; en revanche, il est inutile de perdre du temps en détails super us, pas plus qu’il ne faut annoncer de plan ou diviser l’article artificiellement. On n’attend pas non plus une description des attendus de l’épreuve (*I will rst summarize the article and then comment on it*). En revanche, il est souvent pertinent de caractériser le document (éditorial, plaidoyer, témoignage...).

Les comptes rendus les moins réussis sont en général linéaires. Ils reprennent les idées au fil du texte, parfois paragraphe par paragraphe, sans souci d’organiser, ni de hiérarchiser l’information. Or, le compte rendu doit montrer que le document a été compris. Il faut distinguer l’essentiel du subsidiaire et mettre en évidence la logique de l’argumentation. Un compte rendu structuré permet également d’éviter l’écueil de la répétition.

Les approches descriptives sont souvent paraphrastiques et ne permettent pas de restituer le texte de ma- nière convaincante. (*The journalist begins by saying*... *then he says*... *he concludes*...). Certains candidats multiplient les emprunts lexicaux ou citent le texte abusivement ; rappelons qu’une reformulation de qua- lité est souvent le signe non seulement d’un lexique étendu, mais aussi d’une bonne compréhension du document étudié.

Les candidats doivent s’efforcer de conclure le compte rendu et de ménager une transition habile vers le commentaire, en évitant les formules artificielles comme “*So, that was it for the summary, now the question is*...”.

**Le commentaire**

Le commentaire reste la partie de l’épreuve la moins réussie.

Un premier écueil concerne l’absence de problématique. Les candidats annoncent qu’ils vont discuter un certain nombre de points et réduisent leur commentaire à un catalogue d’idées ou d’exemples, parfois divisé en avantages et inconvénients.

Le second défaut récurrent est celui du hors sujet. Certains candidats donnent en e et l’impression de réciter un cours appris par cœur alors qu’il est capital de se concentrer sur la spéci cité du texte et de ne pas s’éloigner thématiquement du support, par une vague association d’idées. Par exemple, un article qui décrivait comment certains parents corrompent les responsables des admissions dans les universités américaines a donné lieu à une leçon sur la discrimination positive (*a rmative action*). Un document qui dénonçait l’uniformisation de la pensée sur les réseaux sociaux a suscité un commentaire sur le *Patriot Act* et les mesures antiterroristes aux États-Unis. Le placage d’éléments extérieurs, dont le lien avec le texte est ténu voire inexistant est bien évidemment à proscrire. L’unique objectif n’est pas de « tenir » dix minutes, coûte que coûte, quitte à oublier l’article de départ. L’exercice consiste au contraire à examiner les enjeux *précis* soulevés par le support textuel, en les présentant de façon structurée et argumentée. Il faut pour cela des connaissances civilisationnelles car un bon commentaire doit être étayé d’exemples précis. Mais ces éléments doivent être au service de la ré exion et non s’y substituer.

Un troisième défaut consiste à confondre problématique et thématique. Sans constituer un hors sujet à proprement parler, ce type de commentaire est sanctionné par le jury car il ignore totalement la spéci cité du support et donne souvent lieu à des commentaires binaires du type avantages et inconvénients des technologies.

Trop de candidats choisissent de consacrer une partie de leur commentaire à la présentation de solutions. Le jury aimerait rappeler que cela n’est en aucune façon un passage obligé.

Il est en outre vivement conseillé, dans tous les cas où cela s’avère pertinent, d’e ectuer quelques remarques concernant le ton du texte (lorsque ce dernier fait apparaitre des éléments humoristiques, ironiques, voire cyniques).

Une analyse des points de vue exprimés (par l’auteur, les personnes éventuellement citées) permettra également de donner du relief au commentaire. Une attention particulière doit également être portée au titre du document que trop peu de candidats prennent en compte dans leur analyse.

**L’échange**

L’échange va permettre aux candidats de corriger ou de compléter l’analyse qu’ils ont entreprise pendant les deux premières phases de l’oral. Le questionnement des examinateurs vise à attirer l’attention sur d’éventuelles erreurs ou imprécisions et parfois, de recentrer l’échange sur la problématique spéci que du document. On n’attend pas des candidats qu’ils expriment des regrets (*Maybe I should have said something else*), ou qu’ils se rangent à l’opinion supposée de l’examinateur, mais qu’ils prennent l’initiative et qu’ils proposent de nouvelles pistes de réflexion. Certains candidats y parviennent très bien. D’autres, peut- être moins préparés à l’exercice, refusent le dialogue sans offrir d’arguments probants. Il faut par ailleurs veiller à éviter les réponses lapidaires ou au contraire les développements interminables qui se terminent parfois par “*What was the question?*”

L’échange permettra, en outre, de juger des compétences extra-linguistiques telle la capacité à communi- quer en interaction. Aussi, on ne saurait trop conseiller aux candidats de travailler leur posture lors d’un entretien.

**La langue**

La plupart des candidats s’expriment dans une langue facilement intelligible et nombre d’entre eux font preuve d’une aisance remarquable.

Les examinateurs regrettent toutefois un recours trop fréquent aux formules stéréotypées. (*A sentence caught my attention and it will be the root of my commentary*). Ils déplorent également une grammaire parfois approximative et une relative pauvreté lexicale, qui ne permet pas toujours aux candidats d’ex- primer une pensée su samment nuancée. On ne saurait trop insister sur l’importance d’enrichir le vo- cabulaire, par la lecture, l’écoute et le visionnement de documents authentiques. Ce travail linguistique rejaillira également sur la qualité du commentaire.

Les candidats doivent s’e orcer d’adopter un rythme adéquat ; certaines prestations sont tellement hé- sitantes que la communication est rompue, d’autres sont débitées à toute allure, au mépris des règles phonologiques de base. Par ailleurs, le registre de langue n’est pas toujours adapté ; le relâchement lin- guistique et la familiarité sont rarement synonymes de langue riche et idiomatique.

**Conclusion**

L’oral de langue est une épreuve exigeante. Outre un anglais de bon niveau, des qualités de ré exion, de synthèse et de communication sont nécessaires. Nous souhaitons que les remarques formulées dans ce rapport permettent aux futurs candidats de bien s’y préparer et constituent une base de travail pour les professeurs qui les accompagnent.